

CALENDRIER DES ORAUX - EXAMENS 2018 - 2019
MINEURE LETTRES - SEMESTRE 4 - SESSION 2 - JUIN 2019

Étudiants en régime GENERAL & SPECIAL (dispensé)

UE	INTITULÉ	EPREUVES	DATE	HEURE	SALLE ou AMPHI
LDL4M721	<i>Option Littérature et culture : Littérature Francophone</i>	ORAL	27/06	13h30	J 123
LDL4M722	<i>Option Littérature et culture : Renouveau du Moyen Age</i>	ORAL	28/06	14h30	I 303
LDL4M724	<i>Option Littérature et culture : Bible et littérature</i>	ORAL	27/06	9h	I 106
LDL4M725	<i>Option Littérature et culture : Ecritures poétiques</i>	ORAL	27/06	14h	A 003
LDL4M726	<i>Option Littérature et culture : Littérature et cinéma</i>	ORAL	26/06	13h	H 029
LDL4M727	<i>Option Littérature et culture : Littérature et Image</i>	ORAL	27/06	14h30	I 116
LDL4M728	<i>Option Littérature et culture : Ecritures politiques</i>	ORAL	28/06	8h30	I 303
LDL4M729	<i>Option Littérature et culture : Littérature mondiale</i>	ORAL	28/06	8h	B 001
LDL4M730	<i>Option Littérature et culture : Transferts culturels</i>	ORAL	28/06	8h	B001

Pessac, le 4 juin 2019
Secrétariat UFR Humanités - Département Lettres

***!! Ne pas oublier vos épreuves écrites mises en ligne :**

- *Pensez à consulter le site de Bordeaux-Montaigne espace étudiant : <http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/etudes-et-scolarite/examens/modalites-et-calendriers-des-examens/lettres.html>*

Vous avez choisi lors de votre inscription pédagogique une option. Vous devrez vous présenter à l'épreuve correspondante. Tout étudiant redoublant ayant obtenu une ou plusieurs UE, n'aura pas à la ou les repasser.

Dès lors que vous avez deux oraux simultanés, présentez-vous successivement devant les 2 professeurs (matières 1 & 2) au début des épreuves en expliquant : - que vous avez un autre oral (matière n°2) à passer - signifiez à l'enseignant que vous êtes bien présent et viendrez après avoir passé la matière n°1.